



SCAN ME

J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE
ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DÉPOSEZ VOTRE
CANDIDATURE
EN LIGNE SUR :
santestcfa.fr

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
**AUXILIAIRE DE
PUÉRICULTURE**

L'APPRENTISSAGE

by *santest*



AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer **théorie et pratique** sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez **plus compétitif.ve** sur le marché du travail et doté.e d'une **expérience reconnue**.
- Vous serez **rémunéré.e** pendant votre formation.
- Vous vivrez une **expérience valorisante et qualifiante** au sein d'une équipe de professionnels.



VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ D'EMPLOYEUR ?

Pas de soucis,
SANTEST vous
accompagne
également dans
la recherche
d'un employeur !

QUELLES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :



Aucune condition de diplôme.

Des dispenses et allègements sont possibles en fonction du cursus antérieur, notamment pour les titulaires du bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne), SAPAT (service aux personnes et aux territoires), DEAS (aide-soignant) et DEAVS (accompagnement éducatif et social).



Être agé.e de
moins de 30 ans*.

*ou disposer d'une RQTH

DÉPOSEZ VOTRE
CANDIDATURE
EN LIGNE SUR :
santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr




santest
AU SERVICE DE LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ